

**DÉCISION DE LA FFSA**

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 05.07.2022

Publié le : 05.09.2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE KARTING 2022

---

**CHAMPIONNAT DE FRANCE KARTING 2022****CANDIDATURES DES CONCURRENTS**

9) Les Championnats sont ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting « pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2022. Ainsi qu'à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participer de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de participation de cette ASN dans la catégorie concernée. Pour les catégories Minime et Cadet, seules les licences NCCMK et NCCCK **ou une licence nationale délivrée par une ASN étrangères avec l'autorisation de participer à ce Championnat** seront admises

---